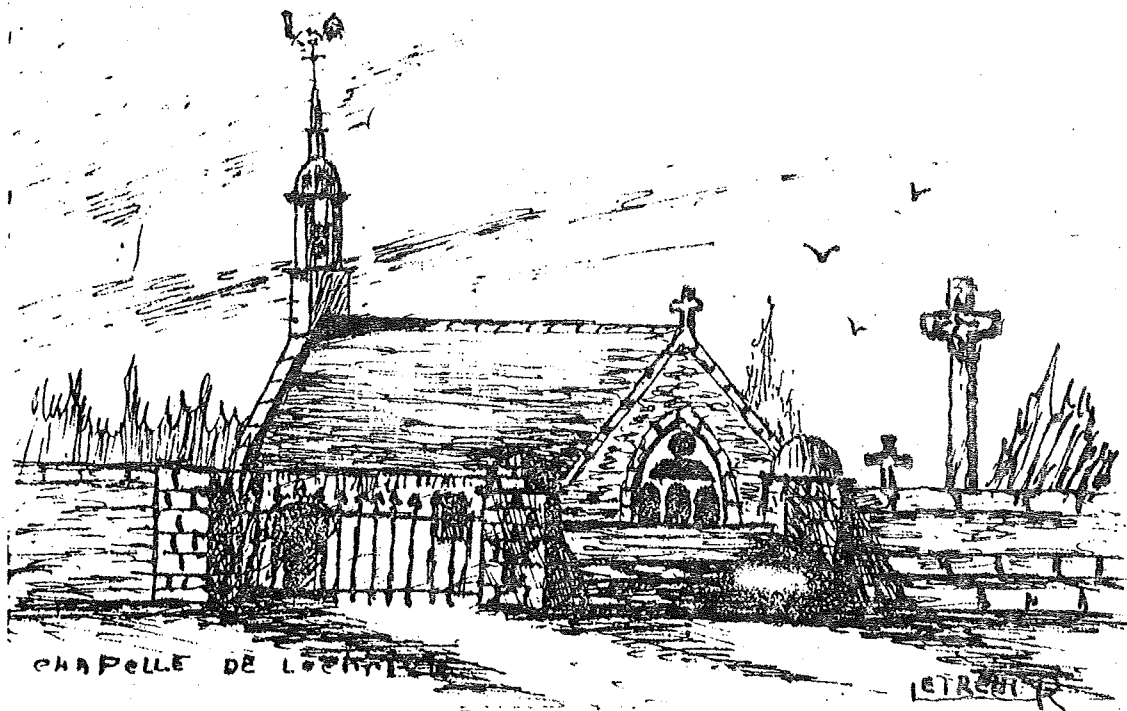


LE CONQUET

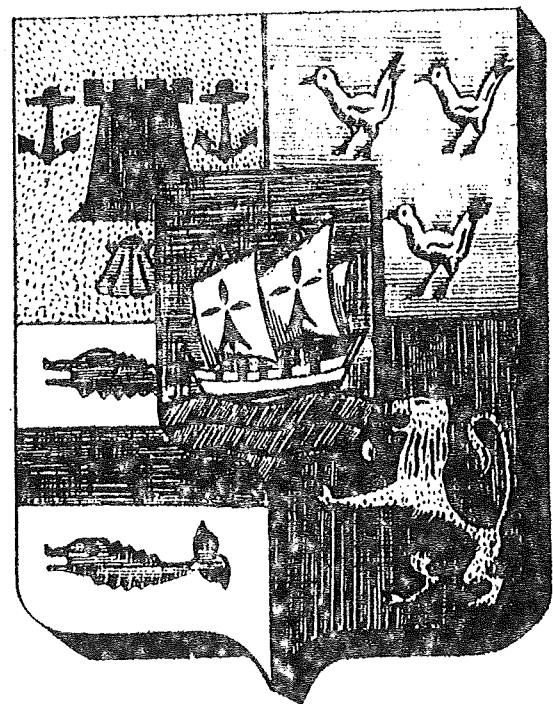
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 34

DECEMBRE 85





Que l'année nouvelle
vous apporte
à tire d'aile,
le bonheur
et la chance.
Bonne Année.



LE MOT DU MAIRE

"Noël, Noël ha galon vad"
"Da dud an ti eur bloavez Mad"

C'est ce que chantaient jadis les enfants de choeur de nos campagnes sur le pas de porte de chaque maison lorsqu'ils venaient présenter leurs voeux.

Puisse aujourd'hui ce dernier bulletin de l'année, apporter aussi à chacun d'entre vous mes voeux personnels et ceux de la Municipalité.

Bonne santé à Tous, jeunes ou moins jeunes. Que l'année 1986 apporte à chacun d'entre vous, avec de nouvelles raisons d'espérer, la réalisation de ses projets les plus chers : du travail et un salaire pour certains... plus de justice et de fraternité pour d'autres ; en tout cas pour tous, plus de Joies et de Bonheur !...

Nous ne pouvons rester indifférents à ce qui se passe au delà de nos frontières et nous ne manquerons pas d'espérer que la trêve dite des "congisseurs" devienne la trêve de la faim et des armes au Moyen-Orient, en Afrique ou en Amérique du Sud. Dans le monde difficile et cruel que nous vivons, je forme le voeu que les mots CHARITÉ et SOLIDARITÉ, ne restent pas lettres mortes, mais que chacun autour de soi trouve assez d'imagination pour donner à ces deux mots le souffle et le développement qu'ils méritent.

L'année 1986 est déjà marquée par des dates importantes :

- L'Intérêt du monde politique va être fixé sur les Elections législatives et régionales du 16 mars.
- Les passionnés de football, quant à eux, vont attendre avec impatience les premiers matchs du MUNDIAL.
- Sur le plan communal en juillet, sauf retard de dernière heure, dix huit jeunes ménages, soit la moitié des demandeurs, vont pouvoir occuper leurs nouveaux logements de la résidence de Poul-Conq.

.../...

L'année 1986 verra également le démarrage de deux projets importants qui vont l'un et l'autre modifier la vie locale et créer, pour la commune, un pôle d'attraction supplémentaire.

Il s'agit d'une part, de la réalisation d'un complexe sur la propriété RAGUËNÈS, face à la mairie et d'autre part, de l'aménagement du port.

Mis en forme par la SEMAEB, sous le contrôle de la mairie et avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de BREST, la première opération comprendra la construction d'un Bureau de Postes, d'une supérette, d'une galerie marchande de 5 ou 6 emplacements commerciaux, et, grâce au concours de la ville de BREST qui nous permet de régler sur Beauséjour le problème d'assainissement, la construction d'une vingtaine de logements.

Nous sommes certains également que le projet d'aménagement du port va trouver un début de réalisation en 1986. Vraisemblablement à partir de septembre-octobre.

Nous attendons des précisions définitives pour vous en parler plus en détails et, le cas échéant, vous présenter les plans.

Je voudrais, en terminant, féliciter et remercier les personnes, et elles sont nombreuses, qui, tout au long de l'année, ont bénévolement assuré l'animation de la commune et permis à la vie associative de s'exprimer.

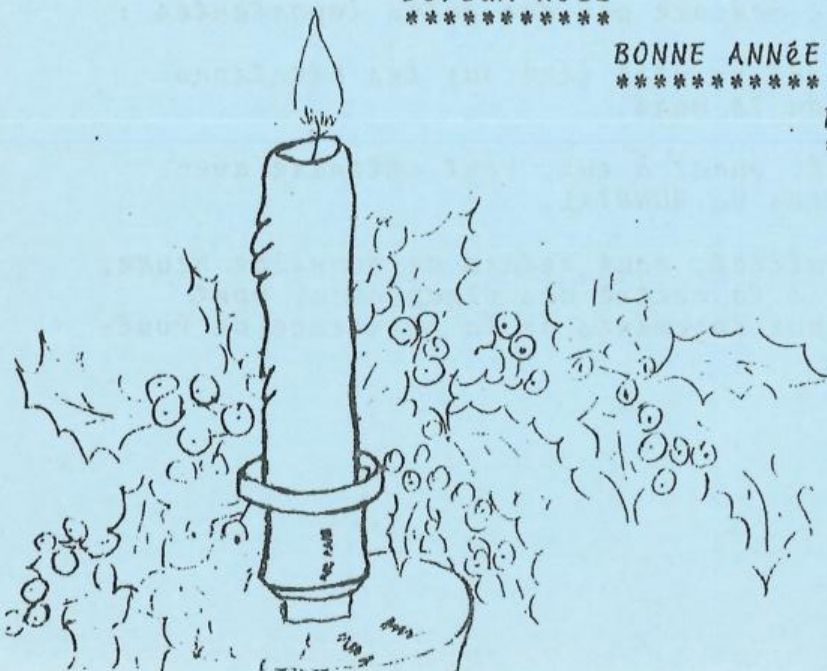
Les membres du Bureau d'Aide Sociale ont confectionné et distribué 66 colis à nos Aînés. Vingt de ces personnes, à qui va toute notre sollicitude se trouvent dans les hôpitaux ou maison de retraite. Je suis heureux de les saluer, au nom de toute la population et de leur adresser mes sentiments respectueux.

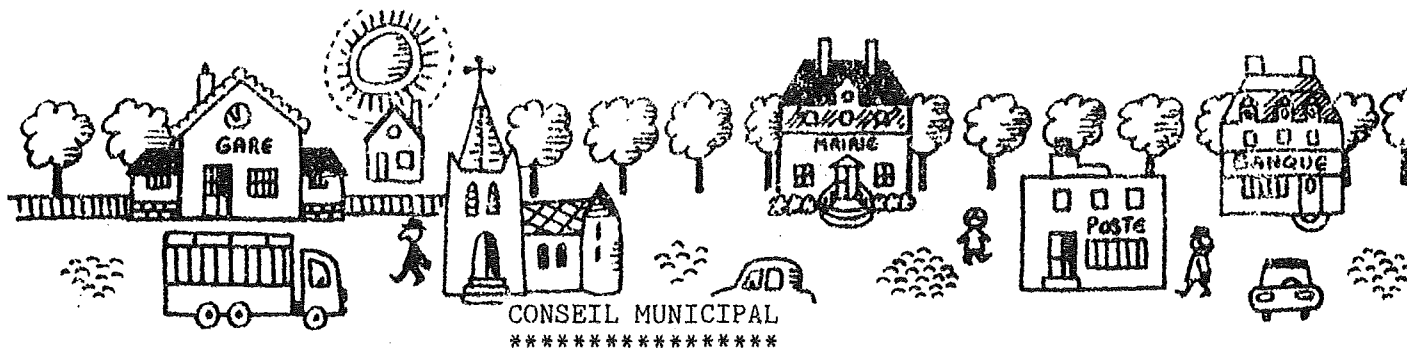
JOYEUX NOËL

BONNE ANNÉE

BLOAVEZ MAD

HAPPY NEW YEAR





Réunion du 4 octobre

COMPTE ADMINISTRATIF 84 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 85

Il est voté à l'unanimité, il révèle dans sa section de fonctionnement un excédent de clôture de 8 954,78 F et un déficit de 55 774,10 F en investissement.

Le budget supplémentaire, voté à l'unanimité, s'équilibre à 152 810 F en fonctionnement et à 1 359 775,90 F en investissement.

EMPRUNT DE 510 000 F acquisition propriété JOSSE

Le Conseil décide de contracter un emprunt pour l'acquisition d'un immeuble destiné à des équipements sociaux et scolaires, d'un montant de 510 000 F au taux de 11,25 % sur 15 ans.

EMPRUNT DE 185 000 F acquisition propriété COLAS

Le Conseil décide de contracter un emprunt pour l'acquisition d'un immeuble destiné à l'aménagement d'un atelier communal d'un montant de 185 000 F au taux de 11,25 % sur 15 ans

EMPRUNT DE 105 000 F amélioration de l'éclairage public

Le Conseil décide de contracter un emprunt à taux variable sur 10 ans.

CREATION D'EMPLOIS

*tant Le Conseil, considérant le surcroît de travail dans le domaine administratif que dans le domaine technique décide :

- La création d'une poste d'agent de bureau dactylographe à mi-temps à compter du 1er octobre 1985 ;
- la création d'un poste d'ouvrier professionnel 2ème catégorie à plein temps à partir du 1ER avril 1986 (en remplacement de Monsieur QUELLEC employé à mi-temps)

ASSOCIATION "BREST PONANT IROISE"

Le Conseil municipal approuve les statuts du syndicat intercommunal pour la construction du vélodrome BREST-PONANT IROISE et fixe la participation annuelle de la commune à 1,50 F par habitant.

QUESTIONS DIVERSES

Licences de débit de boisson : le tarif en vigueur est maintenu

Stage informatique : le conseil prend en charge le stage pour 1 agent

Gratuité de l'éclairage de la salle de sport pour les sections BASKET et TENNIS la question est reportée au budget primitif.

REUNION DU 12 DECEMBRE

GARANTIE D'EMPRUNT SEMAEB - ACHAT DU TERRAIN RAGUENES

Monsieur BRENTERC'H représentant de la SEMAEB expose au conseil le projet de construction place Charles Minguy, d'un ensemble comprenant des logements, des box commerciaux, un bureau de poste et une supérette. Monsieur DONNOU Ingénieur à l'équipement propose d'utiliser la procédure de lotissement.

La SEMAEB s'engage à présenter dans un délai d'un mois un plan du projet ainsi qu'un bilan financier prévisionnel.

Après délibération le conseil décide par 15 Oui et 2 non de garantir l'emprunt de 900 000 F réalisé par la SEMAEB pour l'achat du terrain RAGUENES.

CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE

L'administration des PTT se propose de prendre en charge 50 % du coût de la construction, sous forme d'avance déloyer.

En contrepartie le loyer versé à la commune ne pourra pas être augmenté jusqu'à ce que l'administration ait récupéré sa mise de fonds.

Le Conseil accepte ce mode de financement par 15 oui et 2 non.

DELIMITATION DU DOMAINE PUBLIC POUL CONQ

L'Office H.L.M. propose de rétrocéder à la commune une partie du terrain sur lequel sont implantés les immeubles de Poul-Conq (800 m2 environ). Le Conseil refuse l'offre.

TAXE PROFESSIONNELLE

Le Conseil décide d'exonérer de la taxe professionnelle pendant 3 ans les entreprises qui s'installeront sur la commune à dater du 1er janvier 1986.

GARANTIE D'EMPRUNT DE LA COLONIE KERBER

Le Conseil qui avait donné son accord de principe lors d'une précédente réunion autorise Monsieur le Maire à signer la garantie d'emprunt de 400 000 F.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame PODEUR Micheline après trois ans d'ancienneté est nommée aide ouvrier professionnel.

Madame CLOITRE Marie-Claire qui assure actuellement le remplacement de Monsieur DANIEL en congé de maladie demande à passer OP1. Le Conseil est favorable à ce changement de catégorie à condition que Madame CLOITRE effectue un stage pour obtenir la qualification d'aide-cuisinier.

SUBVENTION ARBRE DE NOËL

Elle reste inchangée et se monte à 35 F par élève de classe maternelle.

QUESTIONS DIVERSES

Honoraires équipement pour l'extension du cimetière de Lochrist : 26 026 H.T. accord du conseil.

La commune de BOHARS demande son retrait du syndicat d'électrification : accord du conseil

La commune de LAMPAUL PLOUARZEL demande à adhérer au syndicat d'eau de Kermorvan accord du conseil.

L'office du tourisme de BREST et sa région demande une subvention de 5 000 F pour l'organisation à BREST et dans les communes du Littoral d'un festival des "Contes et Légendes". Le conseil donne son accord sur le principe à condition que les retombées sur LE CONQUET soient suffisantes.

Création d'un TUC pour la Bibliothèque centre de documentation de l'école Publique : accord du conseil.

Elargissement de la Rue Levasseur : le conseil approuve le projet présenté par l'équipement et demande la mise à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.



Bonne Année



ETATS GENERAUX DE LA JEUNESSE CONQUETOISE

La Municipalité est consciente des problèmes que les jeunes rencontrent dans beaucoup de domaines et en particulier dans celui des loisirs. (Plus de dancing au CONQUET, pas assez de locaux pour les différentes activités...).

Le Conseil Municipal, lors de sa dernière réunion s'est déclaré favorable à l'attribution aux jeunes d'un local qui pourrait être disponible dans les prochains mois.

Bien entendu, la création d'un foyer de jeunes est une chose difficile et pour que l'expérience réussisse, il faut qu'elle soit bien préparée.

Dans ce but, une enquête sera réalisée auprès des jeunes du CONQUET pour connaître leurs loisirs actuels et leurs souhaits pour l'avenir.

Par la suite une réunion regroupant tous les jeunes et des représentants de la municipalité aura lieu début février 1986.

Il est bien entendu que les différentes associations oeuvrant pour la jeunesse dans la commune seront consultées et associées au projet. Toutefois nous avons voulu réaliser d'abord cette enquête auprès de la tranche d'âge des 14-20 ans de façon à obtenir l'opinion de tous les intéressés.

En fonction des différentes réponses et de la volonté des jeunes de s'organiser le projet aboutira ou sera abandonné.

Monsieur Alain LARSONNEUR se tient à la disposition des jeunes et des parents et éducateurs qui voudraient le rencontrer pour lui exposer leurs idées. Demandez un rendez-vous en mairie.

état civil



NAISSANCES

1/10/85 LE MEUR Melaine Cyril Johan Centre Radio
30/10/85 LE ROUX Sophie Isild 12 rue Kennedy

DECES

14/10/85 GARNIER Eugène Poul-Conq 72 ans
26/10/85 APPRIOU Anne-Marie épouse SALAUN Kéringar 81 ans
27/10/85 JOURDEN François 9 rue Poncelin 63 ans
09/11/85 L'HOUR Mie-Françoise veuve COPY 5 rue Dom-Michel 90 ans
12/11/85 QUEMENEUR Jean, 27 rue Poncelin 63 ans
17/11/85 LE MAITRE Jeanne Yvonne ép DANIELOU 9 rue A. de Mun 83 ans
27/11/85 PODEUR Jean René Feunteun Dost 88 ans
28/11/85 RICHARD Joseph 16 rue Aristide Lucas 55 ans
30/11/85 CLOATRE Mie-Françoise épouse MARZIN 3 rue Ste Geneviève 75 ans
12/12/85 GENDROT Emile, rue du chemin des dames 65 ans

PERMIS DE CONSTRUIRE

22/10/85 GUILLEUX Louis 24 rue Pasteur le CHESNAY	Ext. Rés. Secon.
24/10/85 QUELLEC Eugène 9 rue St Mathieu PLOUGONVELIN	Rés. Princ.
24/10/85 Société H.L.M. d'Armorique LANDERNEAU Modif.	cage d'escaliers
25/10/85 UGUEN André 10 rue Guépin BREST	Rés. Princ.
11/11/85 CUILLANDRE P. 19 rue T. Botrel	Ext. véranda
15/11/85 LE CORRE M. Gendarmerie PLESTIN LES GREVES	véranda
19/11/85 LEOST Jean-Claude 8 RUE Kéruscum BREST	Abri bateau
13/12/85 LE ROUX J.C. rue Foster Dullos Curitiba BRESIL	Rés. Seco.
18/10/85 S.A. AGMAR D'ALENCON B. rue R. Schuman	hangar atelier



TRAVAUX D'UTILITÉ COLLECTIVE

Plusieurs postes de TUC seront disponibles en 1986. Les jeunes de 18 à 25 ans qui seraient intéressés sont priés de venir s'inscrire à la mairie.



VIE associative



LE COMITE DES LOISIRS

Nous espérons que de nombreux jeunes viendront nous rejoindre au sein de ce comité qui a été créé en 1977.

Les membres préparent le bal des gras et les futures activités pour 1986. Venez nous donner vos idées et nous aider afin que notre commune connaisse encore les soirées inoubliables des bals costumés, soirées loto, rallye-auto, bal du 14 juillet etc...

Merci d'avance aux bonnes volontés.

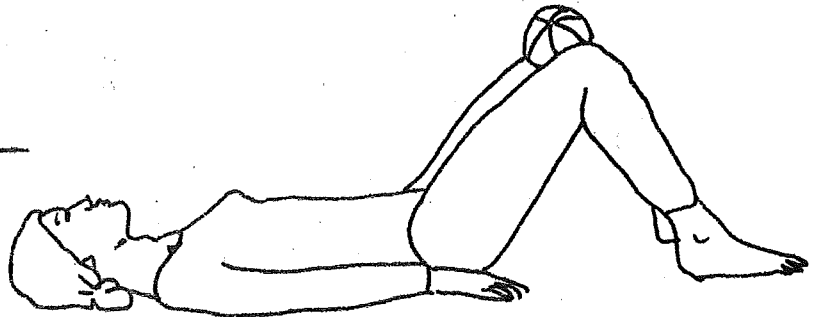
Calendrier du Comité des Loisirs

Février 1986 : Bal Costumé

Avril 1986 : Rallye-Auto

14 juillet 86: Bal du 14 juillet 86

club de gymnastique



Lettre à celles de tous âges qui pensent :
"un peu de sport me ferait du bien..."

Madame, Mademoiselle,

De temps en temps, comme beaucoup, vous vous dites : "un peu de sport me ferait du bien...", alors, pleine de bonne volonté, vous enfileriez votre survêtement et une deux vous y allez.

Mais au bout de quelques minutes, toute votre bonne volonté s'essouffle, seule ce n'est pas très motivant.

Aussi, pour aborder dans la détente et la bonne humeur, l'activité physique, nous vous proposons au CONQUET, dans une ambiance agréable et entraînante, pour une participation modique, un club de gymnastique féminine d'entretien, encadré par deux animatrices.

Pour vous renseigner, nous vous invitons à venir nous voir à la salle omnisports, les lundi et vendredi de 20 h à 21 h ou les mardi et vendredi de 14 h30 à 16 h 30.

Vous pouvez également téléphoner à Madame JESTIN Annie, téléphone 98.89.03.96 ou à Mademoiselle DRÉO Raymonde, téléphone : 98.89.11.07, les deux fidèles animatrices.



- COMITÉ de JUMELAGE - LE CONQUET - LLANDEILO

Notre assemblée générale annuelle s'est déroulée en présence d'une soixantaine de personnes le 25 octobre à la salle polyvalente.

Les activités d'échanges ont été moins importantes en 1985 que les années précédentes. Nous avons notamment regretté que les jeunes Gallois ne soient pas venus au CONQUET l'été dernier en échange des jeunes Conquétois qui se sont rendus au nombre de 17 à Llandeilo du 20 au 29 juillet. Nous avons toutefois accueilli une délégation de Llandeilo au mois de Mai à l'occasion de la venue du comité Gallois.

Parmi les projets pour 1986, on notera le voyage du comité, accompagné des Conquétois qui le souhaiteront au début du mois d'avril. Puis du 30 avril au 5 mai ce sera notre tour d'accueillir une cinquantaine de personnes de Llandeilo. Durant le séjour de nos amis Gallois, de nombreuses activités sont prévues (animations artistiques, jeux etc...)

Nous souhaitons vivement relancer un véritable échange de jeunes, en effet, depuis la naissance du Comité nous avons toujours considéré que les jeunes devraient bénéficier de nos relations pour apprendre ou améliorer leurs connaissances de nos cultures respectives.

La composition du Comité pour 1986 est la suivante :

Président d'honneur	: M. LE BARS	
Président	: M. TREBAOL G.	
1er Vice Président	: M. AUFFRET A.	
2ème " "	: M. LE ROY J.F.	
Secrétaire	: M. DECHATRE R.	
Secrétaire Adjoint	: Mme DANIEL J.	
Trésorier	: M. HELIES Y.	
Trésorier Adjoint	: Mme KEREBEL J.	
Membre	: Mme APPRIOU S.	M. & Mme GROVEL
	M. ARZEL H.	Mme HAMON F.
	M. BERTHOU A.	M. JEGUN R.
	M. & Mme BREHIER	M. LAINE Y.
	Melle & M. DANIEL	M. LE HIR C.
	Melle GENDROT R.	Mme LE POLLES J.
	M. LOAEC R.	M. & Mme MAZE
	Mme A.M. QUELLEC	Mme RAOULT A.
	Mme TESSON G.	Mme VAILLANT H.



LA RUCHE

En ce début d'année, nous vous présentons nos voeux chaleureux.

Dans une ambiance sympathique et un local accueillant, nous vous attendons le mardi 7 janvier à 14 heures pour programmer le premier trimestre 1986.



A.S.C. - BASKET

La saison 85.86 bat son plein. Nous nous acheminons vers le tiers des championnats avec des fortunes diverses pour chaque équipe.

Mais revenons tout d'abord sur les "finales de coupe du Finistère" qui se sont déroulées le jeudi 31 octobre à la salle du CONQUET.

Ce fut un énorme succès populaire, en effet la salle n'avait jamais enregistré une telle affluence à ce jour.

Les deux finales féminine et masculine ont été âprement disputées, GUILERS NAT IV l'emporta chez les filles et le P.L. Recouvrance en garçons. L'organisation fut confiée à l'A.S.C. BASKET et elle fut une fois de plus à la hauteur.

Les minimes filles après des débuts hésitants dans cette catégorie viennent de remporter trois victoires consécutives mais il ne faudrait pas s'arrêter en si bon chemin.

Par contre les minimes garçons grâce à leur assiduité à l'entraînement caracolent en seconde position derrière l'étendard intouchable. Que de progrès en une saison ! les deux nouvelles recrues se sont fort bien adaptées et l'ambiance est au beau fixe dans l'équipe.

Un mieux est apparu chez les cadettes, l'équipe est jeune et inexpérimentée à ce niveau. De plus, l'effectif est au plus juste. Leur volonté de bien faire devrait être récompensée par une prochaine victoire.

Les séniors filles et garçons voguent dans des eaux calmes dans leur championnat respectif. Les garçons, après un départ fulgurant avec 3 victoires d'affilées viennent d'essuyer deux revers, il faut reconnaître que l'effectif est restreint et que l'absence de Jean-Luc LEVEN pèse lourd à l'équipe, mais l'essentiel pour l'équipe est de conserver sa place en honneur et cela est bien engagé.

Les filles après un début de saison hésitant, ont redressé nettement la barre et il ne leur sera pas impossible d'accrocher une place d'honneur en fin de championnat du fait que l'équipe s'est encore rajeunie et donc perfectible.

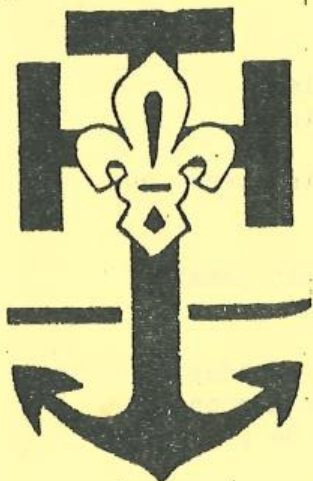
Parmi elles, certaines disputent la "coupe de France Juniors", elles viennent de réaliser l'exploit de battre l'A.S. Beautour en Vertou (Nantes) après un match de haute qualité 64-60 de plus à l'extérieur.

Le tirage au sort vient de leur allouer en 32ème de finale d'équipe de l'A.H. HAROUYS de NANTES dont l'équipe séniors évolue en NATIONALE(1). Le match aura lieu au CONQUET le dimanche 12 janvier 1986 à 13 heures 45.

En espérant que ce match attire la grande foule...

JOYEUX NOEL ET MEILLEURS VOEUX 86 A TOUS.

SCOUTS scoutisme français DE FRANCE



Le scoutisme, basé sur le travail en équipe, a besoin d'adultes pour coordonner le travail, l'animation des équipes. Le groupe du CONQUET prend, par le nombre de responsables, le visage d'un groupe qui semble en bonne santé. On peut ainsi compter 24 personnes. Cela va de la responsabilité d'encadrement des jeunes passant par le secrétariat, la navigation, la comptabilité, les relations avec le magasin à PARIS.

Pour coordonner tous ces adultes, un week-end a eu lieu afin de prévoir l'animation de chaque unité et la vie du groupe elle-même. Nous avons accueilli au cours de ce week-end, M. & Mme DOUZAMI qui mettront au service des scouts leurs différentes compétences. Toujours pendant ce temps de récollection, nous avons eu 2 adultes : Corinne LE REUN et Anne LABBÉ, qui se sont engagés sur un texte élaboré par l'association, un texte qui est une réflexion, un guide pour aider à l'épanouissement de l'Homme.

Une grande décision, prise au début d'année et confirmée lors de ce week-end : celle d'accueillir des filles de 8 ans à 11 ans, engage le groupe vers un nouvel horizon. La coéducation est d'actualité dans le moment, nous avons donc opté pour vivre cet échange garçon-fille. Nous sommes prêts à prendre dans le groupe les candidates ou candidats désireux dès aujourd'hui de goûter aux joies du scoutisme. Pour toutes inscriptions, prévenir l'une ou l'autre des responsables de la branche louveteaux ou bien Monsieur et Madame TESSON au 98/89/08/47 pour le domicile ou 98/89/05/10 Cabinet des assurances mutuelles unies. Vous pouvez aussi contacter Alain BOSSARD au 98/89/05/10.

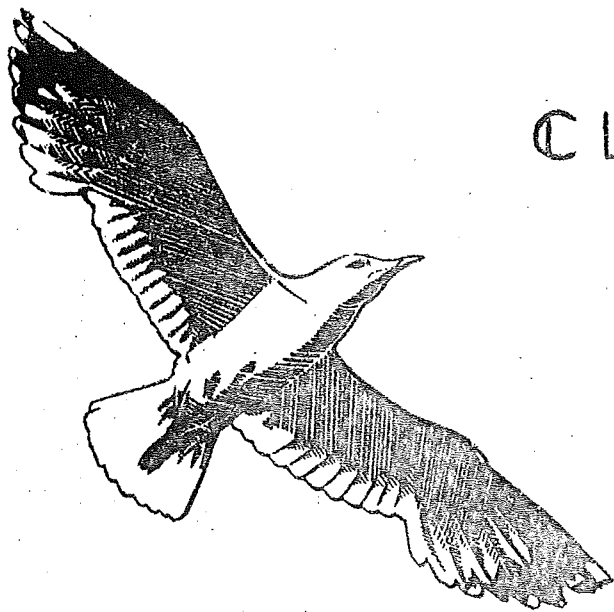
Des projets sont à l'étude pour les différentes unités. Les marins (14-17 ans) ont décidé de prendre en charge d'autres groupes scouts qui seraient intéressés par le milieu marin. Des activités variées seraient proposées aux groupes accueillis. Un moyen de faire connaître la mer et LE CONQUET mais aussi un moyen de rendre service. Les louveteaux et les mousses quant à eux vivent des projets moins étendus dans le temps : construction de radeaux, découverte de grands navigateurs, construction d'un fort, préparation d'un jeu scénique. Pour la branche compagnons nous lançons un appel à tous les jeunes de 17 à 21 ans, tous ceux qui souhaiteraient vivre un projet d'aventure dans lequel des jeunes sont moteurs qu'ils contactent l'un des responsables.

Toutes ces activités demandent un minimum de formation, formation à l'encadrement qui est obligatoire pour assurer les activités. En fin d'année 85, 5 personnes vont partir à PARIS pour suivre un stage d'une semaine. Puis d'autres adultes les suivront pour les vacances de Pâques. Au groupe se pose un gros problème financier : les stages restent à la charge de l'association, à raison de 1 000 F par stage. Nous aurons sans aucun doute à travailler pour renflouer le déficit dû à ces dépenses. Nous serions donc intéressés de vous offrir nos services pour de menus travaux que*indemniseriez à votre gré. Il nous reste aussi quelques calendriers à vous proposer. Merci de faire accueil aux jeunes.

*vous

Tous les responsables du groupe vous souhaitent de bien finir l'année en passant d'agréables fêtes de Noël.

JOYEUX NOËL A TOUTES VOS FAMILLES



CLUB

DES

MOUETTES

Le Club a réouvert ses portes le 10 septembre. Les jeux ont donc repris le mardi et le vendredi après-midi, suivant le goût de chacun.

Le 18 septembre avait lieu le concours cantonal de pétanque, à PLOUARZEL. La coupe a été remportée par SAINT RENAN.

Nous avons organisé quelques sorties avant l'hiver.

Le 2 octobre, par exemple, 2 cars quittent LE CONQUET à 9 heures, direction BREST. Une petite visite au port de commerce, puis le Vallon de Stangalard. C'est un très joli coin que nous avons pu visiter en partie seulement. Ensuite direction PLOUNEVENTER, où nous avons déjeuné. L'après-midi, Mont Saint-Michel de Braspart et retour par le FAOU.

Le 5 novembre, une diététicienne est venue nous proposer quelques conseils pour une alimentation qui convient le mieux à notre âge. Ce fut sympathique et intéressant.

Le 17 novembre, il y avait un Kig a Farz à PLOURIN PLOUDALMEZEAU.

Le 27 novembre, un buffet campagnard, suivi d'un cochon grillé, à Saint-Nic.

Le goûter annuel aura lieu le 11 janvier 1986 dans la salle Polyvalente.



DOJO DE L'IROISE

La saison est bien répartie par le DOJO.

Résultats coupe au sol du FINISTERE

Catégorie "légers" : 1er J.P. COZ 5 victoires par IPPON

Catégorie "Moyens" : Gilles CARIO obtient une excellente 3ème place dans une catégorie extrêmement relevée.

Sekon CAMARA obtient sa ceinture noire 2ème DAN en battant ses 5 adversaires par IPPON.

Gérard BRENTERC'H voit sa ceinture noire se dessiner progressivement et ce n'est maintenant qu'une question de quelques mois.

Passage de ceintures au DOJO

ceinture orange : Nicole PEREZ, Marie Laure BRENTERC'H

ceinture jaune : Eric BRETON, Gilles et Dominique GUIVARC'H et Christian SPARFEL,
Jean Claude et Marie Françoise AMIL, René CHAPALAIN, Régine
CAMARA.

Le samedi 14 décembre, le club organisait une rencontre BENJAMINS avec la participation de LANNILIS ET PLOUDALMEZEAU.

BENJAMINS LEGERES : 1er BRENTERC'H Gérard LE CONQUET
2ème GOYNULT Xavier

BENJAMINS MOYENS : 1er CARIOU Frédéric
2ème LE GUEN Bernard

BENJAMINS LOURDS : 1er PERROT Jérôme
2ème COLIN J.Y.

A noter l'excellente prestation de David JESTIN et de Philippe MADEC.

La soirée se clôturait par le pot de fin d'année offert à tous les adhérents et parents d'élèves, nous notions avec satisfaction la présence des élus des communes du CONQUET et de PLOUGONVELIN.

En ce mois de décembre, le club enregistre 3 nouvelles licences :
Madame CHAPALAIN de PLOUMOGUER, Patrick MARECHAL du CONQUET et Xavier
QUERENNEUR de TREBABU.



A.S.C. FOOTBALL

Une équipe de copains pour des équipes de football. A tous les étages de notre organisation - dirigeants-joueurs des équipes A B, juniors, cadets, minimes, pupilles, poussins, débutants, l'ambiance est bonne et les résultats suivent.

Surprenante notre équipe A qui avec des moyens limités (en quantité pas en qualité) confectionne un football agréable pas toujours récompensée par le résultat. Première année où nous allons si loin en coupe de l'Ouest, n'oublions pas que PLOUZANE nos voisins ont "trébuché".

Une équipe B avec de grands moyens pouvant envisager ascension.

Les juniors premiers de leur groupe.

Les cadets malgré un effectif réduit terminent cette première partie à la 3ème place.

Les minimes où règne une bonne entente avec nos amis de PLOUMOGUER.

Les plus jeunes (pupilles, poussins, débutants) avec des résultats flatteurs.

L'ensemble encadré par des dirigeants dévoués et compétents pas assez nombreux et qui demandent du renfort (si vous êtes disponibles faites profiter vos enfants ou les jeunes de votre savoir ou apportez votre concours pour les déplacements.

Une date à retenir : la kermesse de l'A.S.C. qui aura lieu le 1er dimanche de juillet.





AVIS À LA POPULATION!

COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

COMMUNIQUE

PROTECTION HIVERNALE DES COMPTEURS D'EAU

Il est rappelé aux abonnés que les dommages dûs au gel des compteurs sont à leur charge.

Aussi, nous conseillons la protection des appareils à l'aide de matériaux isolants.

De plus, en cas de froid exceptionnel et persistant, ces précautions pouvant se révéler insuffisantes, il convient de créer un écoulement faible mais continu en maintenant ouvert un robinet dans les locaux habités ou de vidanger l'installation notamment en cas d'inoccupation d'une résidence.

ECOLE SAINT JOSEPH

QUELQUES INFORMATIONS SUR CE 1er TRIMESTRE

Au cours de ce trimestre, les parents des enfants de maternelles ont pu découvrir le cadre de vie et les réalisations des petits, lors de la matinée "portes ouvertes" en octobre.

Le 6 décembre, une conseillère du Centre de Formation Pédagogique est venue présenter aux parents de maternelle un montage-diapos, à la suite duquel un dialogue s'est établi sur le thème :

"L'importance de la maternelle dans la scolarité de l'enfant".

Quant aux primaires, ils vont pouvoir s'initier à l'informatique puisque l'école s'est maintenant équipée d'un micro-ordinateur.

Le trimestre se termine par l'arbre de Noël des maternelles, à la salle polyvalente, où le Père-Noël fera le bonheur des petits, vendredi après-midi, 20 décembre.



CODLEGE PRIVE MIXTE DOM MICHEL - O.G.E.C.

LE CONQUET

Le trimestre s'achève et l'O.G.E.C. du Collège n'a pas chômé durant tout ce temps : la bibliothèque a pu s'ouvrir le 16 Décembre, un peu plus tôt que ce qui avait été annoncé lors de l'Assemblée Générale ; la salle de Sciences s'est vue dotée de fenêtres neuves, d'une bonne isolation et d'un chauffage électrique.

Là ne s'arrête pas le travail du bureau qui au 2ème trimestre envisage de réaliser un atelier de technologie en agrandissant une salle.

A signaler le Samedi 4 Janvier après-midi une $\frac{1}{2}$ journée portes ouvertes informatique à laquelle parents, élèves et sympathisants du Collège sont invités.

On ne pourrait terminer sans dire que le bureau de l'O.G.E.C. est ouvert à tous et sans oublier de souhaiter nos meilleurs voeux pour l'année qui vient.

CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ARMEE DE TERRE

Foyer du Marin
Rue Yves Collet

29240 BREST NAVAL

tél. : 98.80.40.95
98.80.80.80 poste 24608

Un recrutement offre 500 places de Sous-Officiers pour une entrée en école au mois d'avril.

Les candidats éventuels doivent posséder le niveau minimum du B.E.P. La clôture des dossiers est fixée au 1er février 1986.

LABORATOIRE MUNICIPAL DE BREST

Agréé par l'Etat

Contrôle des Eaux

N° 6545

16, rue Alexandre Ribot - 29200 BREST

Tél. : (99) 44.45.95

Lieu de prélèvement : Fontaine de PRAT AR CHALVEZ - LE CONQUET
 eau souterraine brute

Effectué le 28.10.85 par : MR BOUCHER (agent préleveur D.A.S.S.)

Facturation : Mairie du CONQUET

Contrôle réglementaire Après pollution Demande de l'intéressé

Observations du préleveur : - pH mg/l

Observations du préleveur : - pH mg/l

RESULTATS

A. ANALYSE BACTERIOLOGIQUE

- 1) Dénombrement des bactéries se développant à 37° C (24 H) 0 ml
- Dénombrement des bactéries se développant à 20 / 22° C (72 H) 1 ml
- 2) Dénombrement des coliformes totaux 0 / 100 ml
- Dénombrement des coliformes fécaux 0 / 100 ml
- 3) Dénombrement des streptocoques fécaux 0 / 100 ml
- 4) Dénombrement des clostridium sulfito-réducteurs 1 / 20 ml
- 5) Recherche des staphylocoques pathogènes dans 100 ml

RESULTATS

A. ANALYSE BACTERIOLOGIQUE

- 1) Dénombrement des bactéries se développant à 37° C (24 H) 0 ml
- Dénombrement des bactéries se développant à 20 / 22° C (72 H) 1 ml
- 2) Dénombrement des coliformes totaux 0 / 100 ml
- Dénombrement des coliformes fécaux 0 / 100 ml
- 3) Dénombrement des streptocoques fécaux 0 / 100 ml
- 4) Dénombrement des clostridium sulfito-réducteurs 1 / 20 ml
- 5) Recherche des staphylocoques pathogènes dans 100 ml

B. ANALYSE CHIMIQUE

- Turbidité 6,5
- pH 5,6
- Conductivité µS/cm à 20° C
- Oxygène cédé par KMnO₄ à chaud
- Dureté totale (° F)
- Titre alcalimétrique (TA) - ° F
- Titre alcalimétrique complet (TAC) - ° F
- Ammonium (mg/l NH₄)
- Nitrites (mg/l NO₂) 46
- Nitrates (mg/l NO₃)
- Chlorures (mg/l Cl)
- Sulfates (mg/l SO₄)
- Fer (mg/l Fe)

CONCLUSION :

BACTERIOLOGIE : eau de bonne qualité

B. ANALYSE CHIMIQUE

- Turbidité 6,2
- pH 6,80
- Conductivité µS/cm à 20° C
- Oxygène cédé par KMnO₄ à chaud
- Dureté totale (° F)
- Titre alcalimétrique (TA) - ° F
- Titre alcalimétrique complet (TAC) - ° F
- Ammonium (mg/l NH₄)
- Nitrites (mg/l NO₂)
- Nitrates (mg/l NO₃) 66
- Chlorures (mg/l Cl)
- Sulfates (mg/l SO₄)
- Fer (mg/l Fe)

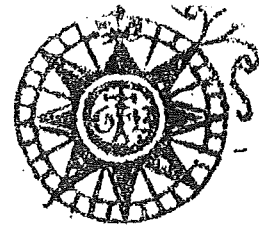
CONCLUSION :

BACTERIOLOGIE : eau de bonne qualité
 CHIMIE : teneur excessive en nitrates : à ne pas utiliser pour l'alimentation des nourrissons et des femmes enceintes.

BREST, le 2. NOVEMBRE 1985
 Le Directeur du Laboratoire.

BREST, le 5 NOVEMBRE 1985
 Le Directeur du Laboratoire.

HISTOIRE LOCALE



MAIRES DU CONQUET SOUS LA REVOLUTION ...

Un décret de l'Assemblée Nationale du 14 décembre 1789 définit la Constitution municipale des communes : un maire, des officiers municipaux et, un nombre double de notables en forment le conseil général ...

Au Conquet les premières élections ont lieu début 1790, le scrutin désigne comme maire Guillaume Marie Thomas ... Qui est-il ?

Bourgeois, issu d'une famille de négociants de Plouarzel, il ne s'installe au Conquet qu'en 1785 après son mariage avec une demoiselle du lieu : Suzanne Thérèse, fille du capitaine de commerce et ancien corsaire Joseph Lamour.

Guillaume Thomas exerce la profession de marchand de vin en gros et, avant cette élection son seul acte public est d'être co-signataire du "Cahier de doléances" de la paroisse de Lochrist-Le Conquet en avril 1789.

Installé à la Maison Commune, le maire a d'abord à faire face au logement de troupes qui arrivent sans cesse au Conquet soit pour armer les batteries côtières, soit en transit pour Ouessant et Molène. Comme il n'y a point de casernes, les officiers et soldats doivent être logés chez l'habitant. En cette période troublée il lui faut aussi s'occuper de la fermeture des édifices religieux, du sequestre des biens des émigrés etc...

Le 20 novembre 1791, de nouvelles élections se déroulent à la chapelle Ste-Barbe, Thomas ne se représente pas, ou n'est pas réélu. C'est François Monté qui lui succède : Monté est né au Conquet, fils d'un maître de barque péri en mer; boulanger est son métier mais il possède aussi un bateau pour le transport des grains et farines. Les soucis de Monté devenu maire ne diffèrent pas beaucoup de ceux de son prédécesseur : hébergement de troupes, fourniture de grains et de viande pour les armées de la République, collecte des impôts..(à cette occasion Le Conquet est divisé en six sections : Le Conquet (ville), Prat ar C'halvez, Kermergant, Kerinou, Prat-Melou et Keringar, chacune confiée à trois commissaires chargés de faire payer aux propriétaires les contributions foncières.

Au début de l'année 1793 la situation en France est confuse... Louis XVI a été guillotiné au mois de janvier, à l'Assemblée partisans de Danton et de Robespierre s'affrontent... L'agitation fermente en Bretagne. Au moment de la chute de la "Gironde" des députés Bretons sont arrêtés; les "Fédéralistes" veulent les libérer, ils lèvent une armée qui marche sur Paris, elle sera battue.

Au Conquet Guillaume Thomas revenu comme notable au conseil est un fervent défenseur de la Fédération. Les dimanches à l'issue de la messe il harangue en Breton et en Français (pour être compris des soldats et fonctionnaires venus de toute la France pour le service de la garde-côtes) la foule qui se presse pour l'écouter. Il faut expliquer-t-il barrer la route du pouvoir à Robespierre et aux "Montagnards".

Le 26 juillet 1793, la Constitution de l'AN I soumise à la ratification populaire est acceptée par 1.800.000 "OUI" contre seulement 17.000 "NON"...

Au Conquet, c'est le "NON" qui l'emporte, Thomas est satisfait, Monté et le conseil municipal font grise mine.

A l'instigation du procureur de la commune : César Mazé-Launay, les citoyens patriotes se réunissent et s'empressent d'écrire au Président de la Convention Nationale qu'ils se désolidarisent du résultat négatif du vote... en substance dans leur lettre ils déclarent : "...accepter à l'unanimité l'Acte Constitutionnel sans restriction, et si la cabale a prévalu dans l'assemblée primaire, ils ne l'ont vue triompher qu'avec douleur..." C'était de leur part une mesure prudente : nous sommes désormais sous le régime des "Comités de Salut Public" et à la veille de la "Terreur" les échafauds qui se dressent sur les places publiques menacent les ennemis de la République.

Thomas n'a pas le temps de s'enfuir, sur plainte de la municipalité du Conquet il est arrêté à son domicile par le citoyen Le Terrier commandant militaire de la place et conduit à Brest en compagnie de Gabriel Le Scao , ancien marguillier de la trêve de Lochrist et fermier de Kerjan-Mol, soupçonné d'être un agent des émigrés. Sont embarqués sur la même charrette 14 femmes qualifiées de "fanatiques outrées", mères ou soeurs d'émigrés ou de prêtres réfractaires.

Guillaume Thomas, incarcéré pendant plusieurs mois au Fort La Loi (Château de Brest), dans une des salles de l'ancien arsenal, est condamné par jugement du Tribunal Révolutionnaire du 24 thermidor An II à la déportation .

Il a 33 ans. Meurt-il en cellule, pendant le voyage, ou à l'étranger ? je l'ignore . Quelques mois plus tard , prairial An III, sa femme se dit veuve et obtient la levée des scellés sur la maison du Drellac'h.

— Cette maison a été vendue à Thomas et son épouse en 1792 par Henry Le Breton pour 350 livres...L'acte de vente la situe ainsi :

...Maison sur le port du Conquet , faisant face au nord à la grève, au levant un escalier et maison au sieur Yves Le Verge, avec jardin et cour au midi , ces derniers cernés au levant par les terres du dit Le Verge, au midi terre des sieur et dame acquéreurs, au couchant terres et maison aux sieurs Louis Provost et Launay-Mazé, et ayant un conduit d'eau au bout du pignon du couchant. La maison relève du fief de Poulconq et est quitte de charges

Voilà donc Monté et ses amis de la Société Populaire et Révolutionnaire du Conquet libérés d'un contestataire gênant.

Au sein du conseil municipal, un homme a cependant plus d'influence que le maire lui même : c'est l'agent municipal, véritable délégué du pouvoir central. Au Conquet en l'an III il se nomme Christien Joseph Créac'h . Originaire du Conquet il est issu d'une famille de maîtres de barques. Ancien capitaine garde-côtes c'est un négociant prospère et un riche propriétaire foncier. Lieutenant-maire sous Thomas en 1790 il siège depuis, discret et inamovible, dans les différentes assemblées municipales .

En l'An VI , Le Conquet devient chef-lieu d'un canton qui regroupe : Le Conquet, Plougonvelin, Trébabu, Ouessant et Molène pour 3500 habitants environ . Le premier président en est Le Bail de Plougonvelin ...Mais ...au 17ème jour de nivose AN VI, le Directoire Exécutif de la République Une et Indivisible...

..considérant que les administrateurs du canton du Conquet ont accueilli publiquement les prêtres émigrés ou déportés (rentrés clandestinement en France), ...qu'ils ont au mépris des lois permis l'exercice du culte au son des cloches et qu'ils ont corrompu l'esprit public, arrête les dispositions suivantes :

1/ ils sont destitués

2/ Sont nommés pour les remplacer : Président du canton ,Christien Créac'h
Agent pour Le Conquet..François Monté, ci-devant maire
Agent adjoint ..Jean PODEUR , cultivateur..

etc..pour les autres communes..

Tous jurent : haine à la Royauté et à l'Anarchie, attachement et fidélité à la République et à la Constitution .

Plus tard les cantons sont démantelés, le 30 thermidor an VIII Créac'h est nommé par arrêté du Préfet du Finistère maire du Conquet, Les fonctions municipales commencent cependant à lui peser, il souffre des yeux, vient d'atteindre 64 ans, la charge de membre du conseil d'arrondissement de Brest l'accapare, il demande la relève. Le 2 ventose An X Jean Marie Le Guerrannic, le plus jeune des conseillers lui succède et ce pour une longue série de mandats.

Sources: Archives Municipales Le Conquet: Correspondance des maires, Etat-Civil...
Archives Municipales de Brest : Tribunal Révolutionnaire...
Archives Départementales ..Séries E, successions , ventes ..J.P CLOCHON

ETATS GENERAUX DE LA JEUNESSE CONQUETOISE

Enquête réservée aux jeunes de 14 à 20 ans

NOM.....

Prénom..... âge.....

Etes vous scolaire ()

Travaillez-vous ? ()

êtes-vous demandeur d'emploi ()

Les loisirs des jeunes au CONQUET aujourd'hui

Faites vous partie d'une association sportive

d'une association de jeunesse

précisez laquelle :

Vous arrive-t-il de quitter LE CONQUET pour vos loisirs (boîte, cinéma...)
précisez.

Où vous retrouvez-vous entre jeunes :

- dans la rue ()
- au café ()
- chez des copains ()
- ailleurs (précisez) ()

Vous arrive-t-il de vous ennuyer ?

A quels moments ?

Eprouvez-vous le besoin d'avoir un lieu de rencontre au CONQUET ?

.../...

Si la commune mettait un local à la disposition des jeunes :

Pensez-vous qu'il doit être géré :

- Par une association existante ()
- Par des adultes ()
- Par une nouvelle association regroupant l'ensemble des jeunes ()

Etes-vous prêt à faire partie de l'équipe "responsable" ?

Selon-vous à quelle tranche d'âge devrait s'adresser ce foyer ?

<u>minimum</u>		<u>maximum</u>	
12 ans	()	18 ans	()
14 ans	()	20 ans	()
16 ans	()	25 ans	()

Qu'attendriez-vous de ce foyer ?

- écouter de la musique..... ()
- danser..... ()
- organiser des sorties..... ()
- organiser des activités manuelles..... ()
- autres, précisez

Etes-vous prêt à travailler à la remise en état d'un local (nettoyage, peinture, décoration etc...)

OUI NON

(rayer la mention inutile)

Etes-vous prêt à l'entretenir régulièrement (ménage, rangement) OUI NON

Etes-vous prêt à participer financièrement au fonctionnement de ce local (disques, jeux...)

- par des cotisations..... ()
- par l'organisation de manifestations à but lucratif..... ()
- autres, précisez